



P N  
U D

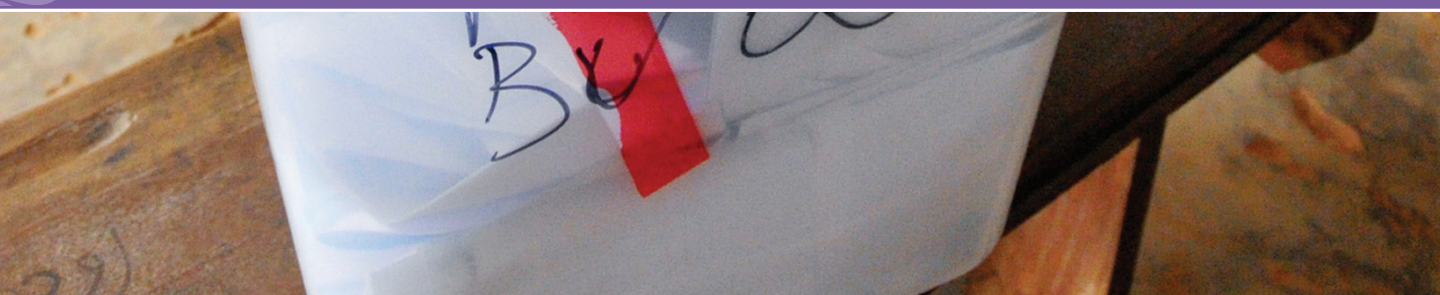
*Au service  
des peuples  
et des nations*



Programme des Nations Unies pour le développement

**BUREAU RÉGIONAL POUR L'AFRIQUE**

**FAVORISER LES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES  
EN AFRIQUE**







## AVANT-PROPOS



Au cours des vingt dernières années, l'Afrique a connu un profond changement en matière de gouvernance, résultant des efforts nationaux et régionaux destinés à transformer les principes de démocratie en pratiques courantes. Ainsi, entre 2010 et 2011, les pays africains ont-ils organisé le nombre record de 40 élections.

L'année qui vient de s'écouler a été singulièrement marquée par un nombre important de succès électoraux, comprenant le référendum ayant abouti à l'indépendance du Soudan du Sud, la transition vers un régime civil au Niger et le transfert pacifique du pouvoir à l'opposition politique en Zambie.

Par ailleurs, la proportion des femmes dans les parlements africains est aujourd'hui plus élevée qu'elle ne l'a jamais été. Au Rwanda, par exemple, elle a atteint 56 pour cent, soit le taux le plus élevé au monde alors que le Burundi compte désormais 46 pour cent de femmes sénatrices.

Néanmoins, il reste encore des défis de taille à relever. En 2010 et 2011, ceux-ci ont été parfaitement illustrés par la crise postélectorale en Côte d'Ivoire, où les élections présidentielles ont abouti à une impasse de quatre mois, qui a entraîné des violences civiles, des déplacements de population et des dommages matériels considérables.

La préservation de la sécurité, l'appui aux institutions démocratiques, la lutte anti-corruption et la promotion des droits de l'homme et de l'État de droit resteront toujours des priorités dans cette région du monde, qui demeure prompte aux conflits violents et à l'abus de pouvoir.

Donner la parole aux jeunes et leur offrir la possibilité de prendre part aux processus politiques constituent des enjeux majeurs au sein de ce projet. L'habilitation des jeunes génère d'importantes retombées économiques et sociétales. Mais la tâche est d'autant plus importante et difficile à réaliser compte-tenu des taux élevés de chômage chez les jeunes à l'échelle du continent.

Le PNUD reconnaît que la gouvernance démocratique est au cœur du développement en Afrique. Nous œuvrons pour l'implication des africains dans les prises de décision les concernant, l'amélioration du fonctionnement et l'efficacité des processus démocratiques, la promotion des principes de gouvernance et le transfert des connaissances nécessaires afin que les pays africains puissent concevoir leur propres solutions nationales. En outre, nous appuyons les institutions et les processus à l'échelon régional, afin d'amener les pays à s'observer et s'encourager mutuellement dans ces domaines.

L'Afrique est en passe de réaliser une percée en matière de développement. En embrassant une culture de la participation, de l'ouverture, de l'obligation de rendre compte et de la résolution pacifique des conflits, les pays africains se mettront véritablement en position de favoriser et de réaliser, à long terme, le développement axé sur les populations.

**Tegegnework Gettu, Secrétaire général adjoint de l'ONU,  
Directeur du Bureau régional pour l'Afrique du PNUD**



# CALENDRIER DES ÉLECTIONS

## CALENDRIER DES ÉLECTIONS (2012)

ANGOLA	Août ou septembre 2012	Élection présidentielle et élections législatives
BURKINA FASO	Mai 2012	Élections législatives
CAMEROUN	Juin ou juillet 2012	Élections législatives et cantonales
GAMBIE	29 mars 2012	Élections législatives et locales
GHANA	7 et 8 décembre 2012	Élection présidentielle et élections législatives
GUINÉE	2012	Élections législatives
GUINÉE-BISSAU	Mars et décembre 2012	Élection présidentielle et élections législatives
KENYA	2012 ou 2013	Élection présidentielle, élections législatives et élections locales
LESOTHO	Février ou mai 2012	Élections législatives
MADAGASCAR	2012	Élections législatives
MALI	29 avril, 1 <sup>er</sup> juillet 2012	Élection présidentielle et élections législatives
MAURITANIE	Mars 2012	Élections législatives et sénatoriales
MAURICE	Février 2012	Élections des assemblées régionales
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	Juin 2012	Élections législatives
SÉNÉGAL	26 février, 17 juin 2012	Élection présidentielle et élections législatives
SIERRA LÉONE	17 novembre 2012	Élection présidentielle, élections législatives et élections locales
SEYCHELLES	Mai 2012	Élections législatives
TOGO	Octobre 2012	Élections législatives
ZIMBABWE	2012	Élection présidentielle, élections législatives, élections sénatoriales et élections locales

[Dates sujet à modification]





## TABLE DES MATIÈRES

<b>Avant-propos</b> .....	1
<b>Calendrier des élections (2012)</b> .....	2
<b>Contexte</b> .....	4
<b>L'approche adoptée par le PNUD pour le renforcement de la gouvernance démocratique en Afrique</b> .....	6
Implication de la population dans la prise de décision .....	6
Appui au cycle électoral.....	6
Les femmes en politique et dans la vie publique .....	8
Réforme constitutionnelle.....	9
Appui aux partis politiques .....	9
<b>Renforcement de l'efficacité des institutions publiques</b> .....	10
Appui aux parlements .....	11
Réforme de l'administration publique.....	11
Gouvernance économique et financière .....	12
Gouvernance électronique (E-gouvernance) .....	13
Gouvernance locale et décentralisation.....	13
<b>Promotion des normes et principes de gouvernance</b> .....	14
Avancement des normes de gouvernance régionale.....	14
Lutte anti-corruption .....	14
Accès à la justice et État de droit.....	16
Droits de l'homme.....	18
<b>Promotion des connaissances et mise en commun des meilleures pratiques en matière de gouvernance</b> .....	19



Arrivée de membres appartenant au Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM) à un rassemblement à Juba alors le Soudan du Sud s'apprête à célébrer son indépendance. (Photo : ONU/Paul Banks)

## CONTEXTE

Durant les dix dernières années, après des décennies de stagnation économique et de détérioration du niveau de vie, l'Afrique connaît des taux élevés de croissance économique. Selon le rapport *Perspectives économiques en Afrique 2011*, les économies africaines ont survécu à la crise mondiale, et dans l'hypothèse d'un retour à la normale de l'économie, il est prévu que la croissance atteigne 6 pour cent en 2012, avec un possible retour aux niveaux atteints avant la crise.

Au cours des dix dernières années, bon nombre de pays de la région ont su tirer profit de cette tendance, en accélérant les progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Par exemple, l'Afrique a pris de l'avance dans le domaine de l'éducation pour tous. La région a également enregistré des avancées dans un grand nombre de domaines, tels que l'égalité entre les genres et la lutte contre le VIH/Sida.

Pourtant, il reste encore beaucoup à faire pour que cette embellie économique se traduise par une réduction significative de la pauvreté, ainsi qu'en témoignent les avancées insuffisantes au niveau des objectifs liés à la mortalité maternelle ou l'accès à l'eau potable, qui ne seront sans doute pas atteints en 2015. La gouvernance démocratique est à la fois un moyen mis en place pour la réalisation du développement humain et une fin en soi. Il s'agit d'encourager les institutions et les processus susceptibles de s'adapter aux besoins des citoyens ordinaires, afin d'élargir les possibilités de choix pour les individus, les communautés et les nations. La gouvernance démocratique est associée à la sécurité, à la croissance accélérée et à l'investissement, à la gestion financière saine, et aux politiques sociales efficaces et équitables. Elle incarne également les principes de justice, de droits de l'homme et d'équité, et offre aux populations un espace sécurisé au sein duquel celles-ci peuvent librement s'exprimer.

La réponse de l'Afrique aux récentes crises économiques mondiales, caractérisées par le renforcement de la rigueur budgétaire, la volonté et la capacité manifestées par la région pour mettre fin aux conflits et promouvoir



la démocratie sont des signes encourageants. De telles réponses soulignent également le rôle primordial de l'État dans la recherche de solutions aux défis cruciaux à relever tant aux niveaux national, régional que mondial.

Le premier trimestre 2011 a été l'un des plus tumultueux dans l'histoire de l'Afrique. En Afrique du Nord, des soulèvements populaires pacifiques ont renversé les régimes autoritaires en place depuis de longue date, respectivement en Tunisie et en Égypte, alors que la Libye voisine a sombré dans la guerre civile. Plus au sud, en Côte d'Ivoire, des élections présidentielles contestées ont abouti à une crise de quatre mois qui a entraîné des violences, des déplacements de population et des dégâts matériels considérables dans ce qui fut naguère l'un des pays d'Afrique de l'Ouest les plus prospères et les plus pacifiques.

Mais d'autre part, 2010 et 2011 ont été le théâtre d'un certain nombre d'évolutions encourageantes. L'indépendance du Soudan du Sud, officialisée le 9 juillet 2011, a constitué un fait historique majeur pour toute la région. En mars 2011, le deuxième tour des élections présidentielles au Niger s'est déroulé dans un climat pacifique, qui a permis au pays d'achever sa transition vers un régime civil. En septembre 2011, le président sortant en Zambie a cédé le pouvoir sans heurt à un vétéran de l'opposition. En Guinée, les électeurs se sont massivement rendus aux urnes en juin 2010 pour élire leur nouveau président dans le cadre de la première élection démocratique d'un pays d'Afrique de l'Ouest.

En particulier, l'Afrique compte désormais le plus grand nombre de pays qui se sont dotés de systèmes démocratiques depuis les années 1960. Une grande majorité de pays africains organisent désormais des élections régulières aux échelons national, régional et local, qui offrent aux populations la possibilité de choisir leurs dirigeants politiques, ce qui augmente d'autant plus la légitimité des élus.

Les progrès enregistrés au niveau de la représentation politique des femmes a été louable. L'élection qui s'est déroulée en Afrique du Sud en avril 2009 a consacré une augmentation de la représentation des femmes au parlement atteignant 45 pour cent (ce chiffre n'étant que de 34 pour cent avant l'élection). Le parlement ougandais compte à présent 34,9 pour cent de femmes, alors qu'au Rwanda, la proportion des femmes siégeant au parlement a atteint les 56 pour cent, soit la plus élevée au monde.

Une autre indication que l'Afrique épouse désormais les principes et les processus démocratiques est illustrée par le Mécanisme africain

d'évaluation par les pairs (MAEP), qui permet aux États africains qui en sont membres de s'assurer de la conformité des pays africains à une variété de normes et de traités convenus sur le plan international en matière des droits de l'homme. En 2011, le MAEP a mené des évaluations en Sierra Leone, en Zambie et au Kenya.

En 2012 et au-delà, les pays africains resteront confrontés à des défis complexes en matière de développement, tant au niveau national qu'au niveau international. Les crises alimentaire, énergétique et financière de ces dernières années, combinées aux menaces liées au changement climatique et à l'instabilité politique observée dans les pays d'Afrique du Nord en 2011 pourraient ralentir le rythme des avancées en vue de la réalisation des OMD en 2015. Les risques de violence et d'insécurité, particulièrement le long des frontières fragiles, représentent des défis supplémentaires pour la paix et l'État de droit dans bon nombre de pays. Tous ces éléments conjugués devraient exercer des pressions considérables sur les États africains et faire peser sur ces derniers des exigences supplémentaires.

**« Les élections [au Niger] symbolisent le retour à un système de gouvernance capable de s'atteler aux défis auxquels le pays est confronté en matière de développement ».**

Khadiata Lo N'Diaye, ancienne Coordonnatrice du système des Nations Unies et ancienne Représentante résidente du PNUD au Niger, interrogée sur l'élection présidentielle de janvier 2011, qui a ouvert la voie à la transition vers un régime civil au Niger.



## L'APPROCHE ADOPTÉE PAR LE PNUD POUR LE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNEMENT DÉMOCRATIQUE EN AFRIQUE

En réponse à ces demandes, le PNUD se concentre sur l'amélioration des capacités des États africains à se développer tout en veillant à l'implication des populations, des communautés et des organisations de la société civile dans les processus de prise de décision. Le PNUD vise à :

- Accroître les possibilités offertes aux populations de participer aux processus de prise de décision, particulièrement les femmes, les jeunes, les groupes marginalisés et les pauvres ;
- Contribuer à mettre en place des institutions réactives et les amener à rendre davantage compte de leurs activités ;
- Promouvoir les principes internationaux et régionaux de la gouvernance démocratique ;
- Favoriser les connaissances relatives à la gouvernance et partager les meilleures pratiques en la matière entre les décideurs africains.

Le PNUD répond aux demandes spécifiques des pays en aidant ceux-ci à concevoir et mettre en œuvre des solutions ayant fait l'objet d'une appropriation nationale, en vue de les aider à réaliser les OMD. Nous travaillons également de concert avec les institutions régionales africaines, en leur prêtant notre concours afin qu'elles développent et appliquent des normes et des politiques susceptibles de résoudre les questions liées au développement sur le plan national et régional. Notre force réside en notre capacité à mettre en commun des expériences et des connaissances provenant du monde entier tout en adaptant ce savoir aux exigences locales et nationales spécifiques.

### Implication de la population dans la prise de décision

La participation donne à la population la possibilité de s'exprimer dans le cadre du processus démocratique. Pourtant, bon nombre de pays ne disposent pas des systèmes et des institutions appropriés, capables d'assurer la représentativité de tous les segments de la population.

### Appui au cycle électoral

En 2011, le PNUD a soutenu 19 élections, pour la plupart pacifiques, à travers l'Afrique. Le **Niger** a organisé le deuxième tour de l'élection présidentielle en mars 2011 et réussi ainsi sa transition vers un régime civil, au terme d'une élection saluée par les observateurs internationaux comme étant libre et équitable. Le PNUD a collecté 40 millions de dollars USD auprès de la communauté des donateurs, a administré un panier de fonds qui a permis à la Commission électorale nationale d'organiser six scrutins et a travaillé de concert avec les organisations non gouvernementales (ONG) afin de mobiliser et d'éduquer les groupes les plus vulnérables, notamment les femmes, les communautés nomades et les personnes handicapées. Une des priorités du nouveau gouvernement civil est de finaliser un plan susceptible de s'atteler de manière décisive à l'insécurité alimentaire, dans le cadre d'un projet spécifiquement destiné à s'attaquer aux goulots d'étranglements et à identifier des solutions pragmatiques pour mettre un terme à la faim au Niger. En outre, pour la première fois dans l'histoire du pays, une femme était candidate au poste de présidente de la république et 14 femmes ont été élues au titre de parlementaires.

En **Zambie**, l'élection du 20 septembre 2011 a abouti à un transfert pacifique du pouvoir. Le PNUD administre un projet d'appui d'un budget de 19 millions de dollars USD, en partenariat avec la Commission électorale de la Zambie, couvrant la période 2009-2012. À cette occasion, 50 000 membres du personnel chargé de la conduite des élections ont été formés à cet effet à l'aide de matériaux mis à jour et d'une nouvelle stratégie élaborée spécifiquement pour les besoins de la réalisation de ce projet, qui a permis d'inscrire 1 279 246 nouveaux électeurs grâce à la technologie mobile. Le projet a également prévu de produire et distribuer un code de conduite électoral à l'échelle de tout les pays, en sept langues. Il a également formé près de 15 000 officiers de police aux questions afférentes aux droits de l'homme et à la surveillance des élections.





Les membres du personnel affecté aux élections au Libéria comptent les bulletins de vote lors du premier tour de l'élection présidentielle de novembre 2011. (UN Photo/Hien Macline)

Au **Sud-Soudan**, le PNUD a appuyé le Référendum d'auto-détermination de janvier 2011, en administrant un fond de 66 millions de dollars USD affecté à l'appui du cycle électoral, qui a permis de financer les mesures suivantes : distribution de documents afférents à l'instruction civique et à l'éducation des électeurs ; fourniture de 7,5 millions de bulletins de vote ; inscription de plus de 3,9 millions d'électeurs. Le PNUD a également assuré la formation de médias locaux, de juges et d'officiers de police en vue d'assurer la sécurité durant le référendum, tout en contribuant au déploiement de près de 3 000 observateurs nationaux, dont 40 pour cent de femmes, sur l'ensemble du territoire national. Compte tenu du taux de participation électorale de 97,58 pour cent, qui dépasse de loin le seuil des 60 pour cent exigé, le référendum a été qualifié par les parties prenantes nationales et internationales comme des élections libres, équitables et transparentes.

Durant la période préparatoire aux élections législatives d'avril 2011 au **Nigéria**, le PNUD a aidé la Commission électorale nationale indépendante à inscrire le nombre record de 73,5 millions d'électeurs, les citoyens les plus nombreux à s'inscrire sur les listes électorales étant notamment dans le nord du pays. Grâce à des contributions du Canada, de l'Union européenne, du Royaume-Uni et de la République de Corée, le PNUD a également administré un panier de fonds de 80 millions de dollars USD, consacrés à faciliter l'organisation d'un certain nombre d'activités entre 2009 et 2015, dont notamment : l'appui aux campagnes électorales non violentes ; le plaidoyer en faveur de la participation des femmes en tant qu'électrices et candidates ; la formation de la police nationale en matière de sécurité électorale et de droits de l'homme.

## Technologie et élections en Tanzanie et au Zanzibar

Dans la période préparatoire aux élections législatives générales d'octobre 2010, le PNUD a aidé la Commission électorale nationale (CEN) et la Commission électorale du Zanzibar (Zanzibar Electoral Commission, (ZEC)) à établir un système de messagerie textuelle (texto) fournissant aux électeurs les informations relatives à leur inscription sur les listes électorales. Le PNUD a appuyé la Commission électorale nationale dans ses négociations avec les opérateurs de réseau mobile et a provisionné le matériel et les logiciels nécessaires. Près de 33 000 demandes d'information de la part des électeurs ont été traitées via ce service et le site Web de la CEN.



# IMPLICATION DE LA POPULATION DANS LA PRISE DE DÉCISION

## Les femmes en politique et dans la vie publique

La participation des femmes à la vie politique et leur représentation dans les politiques de développement continuent de constituer un défi dans bon nombre de pays africains.

Le PNUD n'a cessé d'œuvrer pour garantir que la voix des femmes africaines soit réellement entendue au sein de l'ensemble des institutions de la gouvernance, afin de leur permettre de participer à la prise de décision sur le même pied d'égalité que les hommes. L'Organisation s'efforce aussi d'assurer la prise en compte des questions liées au genre et des besoins spécifiques aux femmes dans les politiques et les décisions nationales.

Par exemple, le PNUD soutient activement l'instauration de quotas minimaux pour imposer la participation des femmes à la vie politique dans une proportion définie. Cette action a déjà permis l'adoption de lois relatives aux quotas dans 15 pays. Au **Burundi**, le pourcentage de femmes siégeant au parlement a augmenté de 23 pour cent en 2005 à 34 pour cent en 2010, alors qu'au **Libéria**, la représentation des femmes dans les conseils locaux s'est accrue, passant de 10,9 pour cent en 2004 à 18,9 pour cent en 2009.

Le PNUD a également aidé les pays africains à mobiliser les femmes durant les élections. Au **Burundi**, par exemple, l'Organisation a soutenu l'effort du gouvernement visant à inciter les femmes à s'inscrire sur les listes électorales, à voter et à poser leur candidature au titre des élections de 2010. Ces actions ont porté leurs fruits, puisque les femmes ont constitué 51 pour cent de l'électorat. En **Tanzanie**, le PNUD a contribué à mobiliser les électeurs avant les élections d'octobre 2010. Au total, 800 000 brochures, trois millions d'affiches et plusieurs spots publicitaires télévisés ciblant respectivement les femmes, les jeunes et les personnes handicapées ont été diffusés tout au long de l'année.

Nous travaillons également en vue de garantir que les considérations liées au genre soient incluses dans les plans et les politiques de développement national. À titre d'exemple, au **Bénin**, le PNUD a appuyé l'élaboration d'un plan national d'action genre, avec le concours de différents secteurs, notamment les organisations de la société civile, le secteur privé et les organisations religieuses. L'une des priorités clés du pays a été d'accroître le nombre de femmes aux postes de prise de décision.

Avant la tenue des élections présidentielle et législatives d'octobre 2011 au **Libéria**, les ressources provenant d'un fond de 27 millions de dollars USD affectés par les donateurs et administrés par le PNUD ont été utilisées pour appuyer le processus d'inscription des électeurs sur les listes électorales et former les professionnels

Les nouvelles recrues du Service de police du Sud-Soudan (SSPS), quelques jours avant le référendum sur l'indépendance. (UN Photo/Paul Banks)





de 17 institutions gouvernementales et 33 organisations de la société civile en matière d’instruction civique et d’éducation des électeurs. En outre, 453 femmes candidates ont participé aux formations organisées sur les thèmes de leadership et de participation politique. Plus de 80 pour cent d’entre elles se sont présentées aux élections, soit au titre des listes de partis ou en tant que candidates indépendantes.

## Réforme constitutionnelle

Les constitutions sont essentielles pour garantir une bonne gouvernance. En effet, elles définissent les principes selon lesquels les États sont fondés ainsi que les procédures qui déterminent les modalités de création et de vote des lois. Plusieurs pays africains entreprennent actuellement de revoir leur constitution afin de l’adapter à l’évolution des exigences et des aspirations de leur population.

À l’issue du référendum historique qui a eu lieu au **Kenya** en août 2010, les citoyens ont voté, dans leur écrasante majorité, en faveur d’une nouvelle constitution qui permettrait de déclencher un ensemble élargi de réformes. Le PNUD a appuyé la Commission électorale indépendante pour la gestion du scrutin, en contribuant au déploiement de 200 000 observateurs spécialement affectés à la surveillance des élections, en offrant son expertise pour la rédaction de l’avant-projet et l’organisation des activités d’éducation civique y afférentes. En parallèle, l’Organisation a apporté son aide à l’élaboration d’un programme de prévention des conflits et d’un mécanisme d’alerte précoce à l’échelle nationale afin d’éviter que le pays sombre dans la violence postélectorale, comme en 2008.

Au **Ghana**, le PNUD a soutenu le processus de génération et d’examen de plus de 80 000 demandes soumises par les citoyens dans le cadre du processus d’examen constitutionnel de 2010-2011. Le PNUD a coordonné et administré les ressources allouées par les donateurs à la Commission d’examen de la constitution (Constitutional Review Commission, (CRC)), fourni une assistance financière et technique au secrétariat aux fins de la collecte des demandes et fait appel aux nouveaux médias pour conduire des sondages d’opinion et des entretiens avec les informateurs clés. Par le biais de ce processus non partisan, les ghanéens vivant dans le pays ainsi que les citoyens expatriés ont pu émettre leur avis sur les réformes constitutionnelles requises. Le rapport final de la Commission d’examen de la constitution (CRC) a été présenté au président Atta Mills en décembre 2011.

Au **Zimbabwe**, le PNUD a prêté son concours à la rédaction de l’avant-projet d’une nouvelle constitution, en administrant un fond multidonateurs de 21 millions de dollars USD provenant des bailleurs suivants : Norvège, France, Royaume-Uni, Suède, Commission européenne, Australie, Pays-Bas, Danemark, États-Unis d’Amérique et Canada. En outre, le PNUD a prodigué des conseils techniques et stratégiques au comité parlementaire chargé de surveiller la rédaction de l’avant-projet de la constitution. Celui-ci sera soumis au parlement et fera l’objet d’une discussion après avoir été présenté à un large éventail de parties prenantes. Le processus de révision sera couronné par l’organisation d’un référendum populaire.

## Appui aux partis politiques

Les partis politiques jouent un rôle essentiel dans le renforcement de la démocratie et la promotion d’un débat public sain. En effet, ils structurent la participation politique, servent de terrain d’entraînement pour le leadership politique et traduisent les intérêts sociaux en politiques publiques. Le PNUD œuvre pour le renforcement des capacités des partis politiques en Afrique afin que ceux-ci s’engagent efficacement dans les processus électoraux et y participent activement.

« C’est un nouveau départ et un renversement de tendance remarquable pour le pays et sa population, qui aspirent à une nouvelle constitution depuis plus de 20 ans ».

Aeneas Chuma, Coordonnateur résident du système des Nations Unies et Représentant résident du PNUD au Kenya, commentant le référendum pacifique sur la constitution en 2010.





# RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ DES INSTITUTIONS PUBLIQUES

En 2010, les partis politiques au **Lesotho** ont mis un terme à des années de négociations infructueuses en décidant, d'un commun accord, de s'atteler à la révision de la loi électorale. Votée par les deux chambres du parlement en juin 2011, cette loi vise à minimiser les risques de manipulations du système électorale par les partis politiques à la seule fin de gagner des sièges supplémentaires au parlement. La nouvelle loi électorale devrait induire des élections pacifiques en 2012. Le PNUD a fourni à cette initiative une assistance financière et technique depuis ses débuts. L'Organisation s'emploie à présent à diffuser la nouvelle loi et à éduquer les électeurs eu égard à son contenu.

En **Tanzanie**, un projet d'appui aux partis politiques durant les élections de 2010 a contribué à renforcer les capacités de ces derniers à s'impliquer dans le processus électoral et à y participer de manière active. Au terme de ce projet, 5 000 responsables de parti ont été formés aux processus, aux règles et aux procédures se rapportant aux élections, ainsi qu'aux codes de conduite et d'interaction avec les médias.

En 2010, le PNUD a aussi aidé les partis politiques au **Malawi** à entreprendre des auto-évaluations en termes de capacités. Une étude, conjointement produite par le PNUD et le Centre for Multi-Party Democracy (Centre pour la démocratie multipartite), a révélé l'existence d'un certain nombre de lacunes, telles que l'insuffisance des capacités dans le domaine de l'administration et des finances. Pour s'atteler à ces questions, le PNUD a formé les dirigeants et les secrétaires des partis politiques à un certain nombre de domaines opérationnels, dont la comptabilité financière.

## Renforcement de l'efficacité des institutions publiques

Une administration publique transparente, efficiente et responsable est essentielle pour la fourniture des biens publics à tous les citoyens, et spécialement aux personnes les plus vulnérables. Le PNUD appuie les efforts déployés par les pays africains pour rendre les institutions publiques plus solides, plus représentatives, plus réactives et plus démocratiques. Nous participons au renforcement d'un large ensemble d'institutions démocratiques, comprenant des gouvernements, des parlements, des institutions judiciaires et des autorités locales.

Des membres de la chambre basse du parlement au Rwanda. Le pays s'enorgueillit de la plus forte proportion de femmes parlementaires au monde. (Photo : PNUD Rwanda)







En septembre 2011, fort d'un don de plus de 400 000 dollars USD versé par le PNUD, le parlement béninois a inauguré une station de radio diffusant des retransmissions en direct de tous les débats parlementaires et offrant l'opportunité à ses auditeurs de réagir aux interventions des députés. Ce programme est suivi par un million d'auditeurs à Cotonou et Porto Novo. (Photo : PNUD Bénin)

## Appui aux parlements

Les parlements jouent un rôle démocratique essentiel, tant en matière de législation, de surveillance que de représentation. Le PNUD fournit une assistance technique à 28 parlements africains, en renforçant les capacités des législateurs à s'acquitter de leurs fonctions. De plus, le PNUD promeut le développement institutionnel et les réformes, travaille à renforcer les relations que le parlement entretient avec les pouvoirs exécutif et judiciaire et la société civile, et met en œuvre des programmes visant à améliorer l'efficacité du rôle joué par les femmes membres du parlement.

En **République démocratique du Congo**, grâce au soutien apporté par le gouvernement du Royaume-Uni, le PNUD a contribué à instaurer un débat public pour sensibiliser les citoyens sur un certain nombre de politiques, notamment en relation à la réduction de la pauvreté et l'infrastructure. En 2010, plus de 5 000 citoyens ont engagé des discussions directes avec des représentants des assemblées nationales et locales dans le cadre de 23 forums organisés à cet effet dans l'ensemble du pays. Un programme télévisé de 45 minutes résumant les discussions a ensuite été diffusé à travers le pays par 40 chaînes de télévision et de radio.

En **Afrique du Sud**, le PNUD a facilité le dialogue entre les parlementaires et les experts en vue de préparer les négociations internationales relatives au changement climatique à Durban. Le débat ainsi engagé a permis d'informer les membres du parlement sur un certain nombre de questions liées au climat, en les encourageant à contribuer de manière significative aux négociations.

À l'échelon du continent, le PNUD a fourni un appui au parlement panafricain, l'organe législatif de l'Union africaine (UA), qui a joué un rôle primordial pour encourager les États membres à ratifier la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance. Le parlement compte 225 représentants issus des parlements nationaux de 45 pays africains.

## Réforme de l'administration publique

Le PNUD s'efforce d'aider les gouvernements et les institutions publiques à fournir les services publics de base de manière plus efficace. Il soutient également les pays africains qui tentent de transformer leurs administrations publiques en institutions démocratiques solides.

En 2010, afin de rendre les services publics plus accessibles, le PNUD a aidé le gouvernement du **Sénégal** à établir un site Web visant à assister les individus et les sociétés pour l'obtention de tous types de renseignements administratifs en ligne, en se rendant à l'adresse suivante : <http://www.demarches.gouv.sn>. Le site offre des réponses



# RENFORCEMENT DE L'EFFICACITÉ DES INSTITUTIONS PUBLIQUES

à des questions relatives à plus de 600 types de procédures et de démarches administratives, allant du renouvellement de passeport à la souscription d'une assurance santé. Il permet également de télécharger les formulaires correspondants et publie une liste de lois relatives aux différents processus ainsi qu'un répertoire de 400 institutions publiques responsables de la fourniture de services essentiels.

Appuyé par le PNUD, le gouvernement du **Kenya** a introduit au sein du service public des contrats concurrentiels de sous-traitance basés sur la performance. Ces interventions ont valu au Kenya le prix Champion du service public décerné par l'ONU. Qui plus est, la Sierra Leone ayant envisagé la possibilité d'établir des contrats prévoyant une évaluation de la performance, une délégation de responsables gouvernementaux de Freetown a été dépêchée au Kenya, en juillet 2011, pour examiner de plus près les expériences menées dans la fonction publique de ce pays, dans le cadre d'un voyage d'études parrainé par le PNUD.

En **Namibie**, le PNUD a appuyé le gouvernement dans son effort d'augmenter de manière significative ses capacités à fournir les services de l'état civil les plus indispensables, en rationalisant les processus et en réduisant, par exemple, les temps de traitement pour l'émission des passeports et des documents d'identité nationale de plusieurs mois à quelques jours seulement.

## Gouvernance économique et financière

La fourniture de services publics est primordiale pour faire progresser le développement, de la même manière que les politiques budgétaire, monétaire et financière sont essentielles pour assurer le financement adéquat de ces services ainsi que leur gestion appropriée.

D'ici 2013, il est prévu que tous les ministères **burkinabé** aient formulé leur budget selon un nouvel ensemble de directives émises par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Conçues en 2009 grâce à la collaboration technique de partenaires tels que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la Banque africaine pour le développement ainsi que les économistes et les spécialistes en finances publiques rattachés au PNUD, ces six directives visent à harmoniser les procédures budgétaires entre les différents États membres de l'UEMOA, ouvrant ainsi la voie à l'adoption de budgets axés sur les résultats et une utilisation plus transparente des fonds publics.



Burkina Faso : des élus locaux suivent des cours d'alphabétisation dans le cadre d'un programme de gouvernance démocratique du PNUD. (Photo : Giacomo Pirozzi/PNUD)



Grace à l'appui du PNUD et à un financement du gouvernement belge, la **République démocratique du Congo** dispose désormais d'un espace Web unique, consacré à la gestion des fonds que le pays reçoit au titre de l'aide publique au développement, accessible sur : <http://pga.ministreduplan.cd/>. Le système assure le suivi de 15 milliards de dollars USD alloués pour les besoins humanitaires et l'aide au développement, et offre des informations exhaustives sur les 5 700 projets de développement menés entre 1999 et 2010. Les donateurs bilatéraux et multilatéraux ainsi que le gouvernement peuvent désormais surveiller les flux de l'aide en utilisant des codes d'accès personnels. Cependant, le site comporte une section dévolue au grand public, qui permet à quiconque, personne ordinaire, journaliste ou ONG de vérifier les tendances et les chiffres globaux, ce qui augmente considérablement la transparence et la responsabilité des opérations.

## Gouvernance électronique (E-gouvernance)

La gouvernance électronique ou l'e-gouvernance implique un investissement public dans les Technologies de l'information et des communications (TIC) afin d'améliorer les services et les processus liés à la gouvernance.

Par exemple, la gouvernance électronique constitue le pilier du programme de réformes de l'administration publique au **Cap Vert**. Grâce à un financement de 1,4 million de dollars USD accordé par le gouvernement d'Espagne, le PNUD a permis à ce pays d'effectuer un recensement électoral, en mettant en œuvre la technologie biométrique et en prenant en charge la formation de 600 agents recenseurs sur l'utilisation des nouveaux outils logiciels fournis à cet effet. Cette initiative a entraîné l'établissement de listes électorales pour les élections générales de 2011. En outre, le PNUD aide actuellement le gouvernement à intégrer les registres civils, les services frontaliers et les listes électorales dans une seule et même base de données. En 2012, cet effort devrait permettre d'aboutir à la production de cartes nationales d'identité et de passeports numériques.

## Gouvernance locale et décentralisation

Les institutions locales sont essentielles pour la fourniture de services publics, car elles ont la capacité d'impliquer les membres de la population dans les décisions qui comptent pour ces derniers et de faire avancer le développement local. Le PNUD aide les pays à décentraliser leurs programmes d'action, met les populations en rapport avec leurs assemblées locales et renforce les capacités des responsables et des autorités à l'échelon local.

En **République démocratique du Congo**, le PNUD assiste le gouvernement dans son effort de planifier et de mettre en œuvre un nouveau processus de décentralisation. Le PNUD a élaboré une stratégie pour appliquer ce processus et contribuer à l'harmonisation des objectifs et des produits livrables du développement tant aux niveaux national, provincial que local. En outre, les représentants de trois des onze provinces de la RDC sont désormais capables de concevoir leurs propres plans de développement et de mobiliser les ressources nécessaires à leur réalisation. Parallèlement à cela, le PNUD contribue à la construction de cinq entités gouvernementales locales dans le Nord-Kivu et s'apprête à entamer la rénovation de six structures étatiques dans la province de l'Équateur.

Au **Mali**, le PNUD conduit un vaste programme de développement dans trois régions situées au nord du pays, caractérisées par des conflits armés de longue date. Ces interventions ciblant 150 000 bénéficiaires visent à développer les capacités des gouvernements, des tribunaux et des institutions chargées de faire appliquer les lois sur le plan local, afin d'administrer la justice et d'assurer la sécurité. Le programme promeut également le dialogue intercommunautaire et sensibilise les communautés aux questions liées à la paix et aux droits de l'homme. Dans les communautés ayant retrouvé la stabilité, la sécurité et la confiance, le PNUD appuie le renouveau du développement économique par le biais d'initiatives génératrices de revenus, qui permettront de créer des emplois locaux dans 68 municipalités.



Le PNUD aide le Cap-Vert à intégrer les registres civils, les services frontaliers et les listes électorales dans une seule et même base de données. (Photo : DGAPE)





## Promotion des normes et principes de gouvernance

Le PNUD assure la promotion de l'intégration, dans le développement, des normes et des principes internationaux et régionaux de gouvernance démocratique, dont la lutte anti-corruption, les droits de l'homme, l'habilitation des femmes et l'égalité des chances pour tous.

## Avancement des normes de gouvernance régionale

L'établissement de normes régionales et mondiales est un moyen important pour assurer la cohérence des processus tant au niveau de la qualité que du contenu normatif. À cet effet, le PNUD appuie les organisations régionales et les incite à établir et mettre en œuvre des normes de gouvernance à l'échelle du continent. En matière de démocratie et de gouvernance, le PNUD a soutenu l'effort entrepris par l'Union africaine (UA) pour développer et promouvoir des principes, des critères et des normes applicables au plan régional par le biais de l'adoption, la réappropriation et la mise en œuvre des principes de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, qui constitue un instrument essentiel pour la consolidation de la gouvernance démocratique et la démocratie participative en Afrique. Jusqu'à présent, 38 pays ont signé la Charte. Depuis juillet 2010, le PNUD soutient les efforts déployés par la Commission de l'Union africaine (CUA) et le Parlement panafricain en vue d'accélérer la ratification de la Charte, entrée en vigueur le 15 février 2012, et dont le nombre de ratifications par les pays africains est passé de quatre à quinze en janvier 2012.

Le PNUD a appuyé la Conférence Panafricaine des Ministres de la fonction publique de l'UA, qui s'est attelée à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques régionales destinées à améliorer la fourniture de services publics en Afrique. En 2009-2010, le PNUD a prêté son concours à l'UA pour l'élaboration de la Charte Africaine sur les valeurs et les principes du service public et de l'administration, qui a été adoptée lors du Sommet des chefs d'État et de gouvernement des États membres de l'UA, au mois de janvier 2011. La Charte définit un cadre d'orientation pour guider la fourniture des services publics en Afrique par le biais de mesures législatives, réglementaires et techniques. À ce jour, quatorze pays ont signé la Charte et cinq l'ont ratifiée. Un plan de mise en œuvre étalé sur deux ans a été adopté, qui est centré sur les thèmes et les indicateurs liés à la performance. Cinq autres pays africains ont également engagé le processus de ratification.

Au niveau sous-régional, le PNUD a appuyé la Communauté d'Afrique de l'Est (CEA) dans ses tentatives de conceptualiser et développer différents instruments normatifs majeurs visant à renforcer l'intégration dans la Communauté économique régionale, notamment le Protocole sur la bonne gouvernance de la CEA, le Projet de lois et les Principes régissant les élections démocratiques dans la Communauté d'Afrique de l'Est. Pour sensibiliser le grand public sur ces trois instruments, le PNUD a également encouragé les consultations multipartites aux niveaux national et sous-régional.

## Lutte anti-corruption

La corruption porte préjudice au développement humain, détourne les ressources de l'État de leur destination initiale au profit des gains privés et réduit l'accès aux services publics. L'intégrité est essentielle à l'établissement de la démocratie et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les institutions d'État doivent être en mesure de gérer les ressources publiques au bénéfice de tous. Selon la Banque africaine pour le développement (2010), la corruption coûte aux pays africains 25 pour cent de leurs revenus nationaux combinés, soit quelque 300 milliards de dollars USD par an. Elle augmente également le coût des biens, des services et de l'infrastructure de 20 %.

Un jeune libérien brandit son doigt tâché d'encre, preuve de sa participation au vote lors du référendum de son pays sur la constitution, à Monrovia. (Photo : ONU/Staton Winter)







Compte tenu de la gravité de ce problème, le PNUD prête son concours aux pays africains afin qu'ils puissent élaborer et mettre en œuvre des stratégies nationales de lutte contre la corruption, renforcer les organismes anti-corruption existants et en créer de nouveaux, et confirmer les citoyens dans leur rôle de garants du respect de l'obligation de rendre compte de la part des responsables et des institutions du secteur public.

« Tenir les femmes à l'écart des assemblées élues et limiter leurs contributions politiques et leur participation aux délibérations entraînent le rétrécissement de l'espace démocratique et fait reculer le développement humain ».

Kanni Wignaraja, Coordinatrice résidente du système des Nations Unies et Représentante résidente du PNUD en Zambie.

En **Éthiopie**, le PNUD prodigue des conseils à long terme à la Commission fédérale d'éthique et de lutte contre la corruption, assure la formation de ses effectifs et sensibilise ses hauts responsables sur les enjeux de la lutte contre la corruption. L'Organisation a ainsi contribué à lancer une campagne publique de mobilisation massive contre la corruption et ses conséquences néfastes. Fin 2011, la Commission avait été notifiée de 2 950 cas de corruption, dont 371 avaient fait l'objet d'une enquête et 362 avaient été jugés, avec comme conséquence la restitution des fonds et des terrains mal acquis à leurs propriétaires. La Commission a également encouragé plus de 17 000 responsables gouvernementaux et hauts fonctionnaires, dont le premier ministre éthiopien, à inscrire

la liste de leurs actifs dans un registre prévu à cet effet, conformément à la loi votée par le parlement éthiopien en 2010. Ce registre devrait être automatisé en 2012 afin de rendre accessibles au public les déclarations de patrimoine des responsables publics qui y sont consignées.

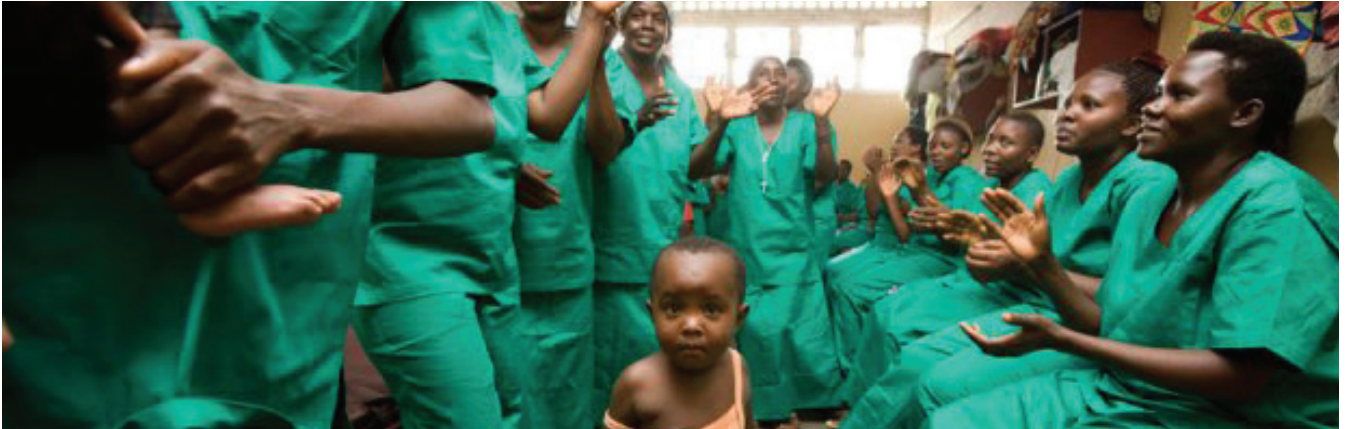
Grâce à l'assistance technique et financière accordée par le PNUD, la **Tanzanie** a élaboré une stratégie nationale et un plan d'action destinés à lutter contre la corruption dans les institutions publiques clés. En 2009, le bureau anti-corruption du gouvernement avait engagé des poursuites judiciaires dans 17 cas de corruption contre 1 seul cas en 2007. En novembre 2009, les 25 ministères, les 35 départements et les 68 organismes gouvernementaux avaient tous établis en leur sein des cellules anti-corruption. En avril 2010, la stratégie mise en place a permis d'instaurer un cadre de suivi et d'évaluation pour jauger les avancées enregistrées à l'échelle de l'ensemble des initiatives anti-corruption. Depuis lors, les efforts déployés par le gouvernement se sont étendus à d'autres domaines. Par exemple, des « clubs » anti-corruption ont été établis dans toutes les écoles secondaires de Tanzanie, afin que les tanzaniens soient sensibilisés à ce problème dès le plus jeune âge.

À l'échelon du continent, le PNUD appuie le Comité consultatif sur la corruption de la Commission de l'Union africaine dans son action menée en vue de garantir le respect de la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption, entrée en vigueur le 14 décembre 2003, par tous les États membres de l'UA. En 2011, le PNUD a fourni son assistance au Comité consultatif de l'UA pour élaborer un plan stratégique de 5 ans visant à accélérer la mise en œuvre de la Convention de l'UA.

## Accès à la justice et État de droit

Les pauvres et les groupes marginalisés de la population se voient souvent privés de la capacité de demander et d'obtenir réparation dans le cadre d'un système de justice équitable. Par conséquent, le PNUD soutient les pays africains afin qu'ils puissent élaborer des plans et des programmes nationaux en faveur de la réforme de la justice. Nous donnons aux populations pauvres et marginalisées le pouvoir d'obtenir justice et nous les aidons à se doter d'une protection juridique. Nous contribuons également à la sauvegarde des droits de l'homme et veillons à préserver les droits des femmes.

Entre septembre et novembre 2011, le procureur général du **Burundi** a dépêché des dizaines d'inspecteurs dans les onze prisons du pays afin d'y vérifier les conditions de détention. Jusqu'alors, les prisons fonctionnaient à plus



Le PNUD œuvre pour améliorer les conditions des détenus au Burundi. Ce centre pénitencier pour femmes offre des services de garderie pour enfants. (Photo : PNUD)

de 60 % de leur capacité d'accueil, en abritant une population carcérale de 10 000 détenus. Cependant, à partir de novembre 2011, les inspections ont donné lieu à la libération de 1 179 prisonniers, dont certains avaient été illégalement arrêtés, et à l'examen de 3 120 cas qui pourraient aussi bénéficier d'une libération. Le PNUD a formé les inspecteurs en matière de gestion carcérale, de droits de l'homme et de droit pénal afin qu'ils puissent établir leur rapport au procureur général sur la base de ces critères.

Le PNUD a parallèlement collaboré avec le Ministère de la Justice pour la gestion des peines et l'amélioration des conditions de détention des prisonniers burundais. L'Organisation a formé le personnel de l'administration pénitentiaire à l'application des droits de l'homme aux détenus. Elle a également facilité leur contact avec les conseillers juridiques et a contribué à mettre sur pied des unités de soins de santé mentale au sein des prisons. En outre, le PNUD a aidé le Ministère de la Justice à rénover sept de ces prisons, dont cinq sont à présent complètement réhabilités.

Dans l'est de la **République démocratique du Congo**, le PNUD et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI) ont mis en œuvre un programme d'un budget de 7 millions de dollars USD, destiné à faciliter l'accès à la justice, en accélérant les procédures judiciaires, en exécutant les décisions de justice et en représentant des centaines de victimes lors de leur procès devant les tribunaux. Depuis 2010, plus de 430 poursuites judiciaires ont été engagées. Le PNUD a aidé les procureurs civils et militaires à collecter les preuves et à préparer les dossiers. Qui plus est, l'Organisation a assuré le transport des témoins depuis des zones reculées jusqu'aux lieux de déroulement des audiences dans les deux provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu ainsi que dans le district de l'Ituri. À l'issue de ce programme, 3 111 plaintes pour violence sexuelle et basée sur le genre ont été déposées en 2010. En septembre 2011, l'appui du PNUD a permis, pour la première fois dans l'histoire du pays, d'engager des poursuites contre un leader des forces rebelles du Rwanda, accusé de crimes contre l'humanité, qui a été condamné à la prison à vie. L'accusé a été jugé coupable de meurtre, de viol et de torture sur plus de 450 citoyens congolais.

Au **Soudan du Sud**, le PNUD a étroitement collaboré avec les ministères du gouvernement et les services répressifs pour renforcer l'État de droit. Le PNUD a renforcé les capacités des institutions judiciaires, aidé à revoir les procédures pénales, rendu les conditions de détention conformes aux normes internationales des droits de l'homme

## Prisons pour femmes en République centrafricaine

En juillet 2010, la République centrafricaine a inauguré quatre centres de détention pour femmes, dont la sécurité et la gestion sont assurées par des fonctionnaires femmes. Le PNUD a formé le personnel et contribué à la construction de ces centres en veillant à les équiper en installations sanitaires adéquates et à les approvisionner en fournitures essentielles telles que les matelas. Ces centres accueillent aujourd'hui 54 femmes.



et contribué à augmenter l'accès aux services juridiques pour tous. En 2011, le PNUD a organisé des forums sur la primauté du droit dans tous les États du pays, et réuni une large palette de parties prenantes pour discuter des divers problèmes liés à la primauté du droit et des solutions locales possibles. En conséquence, le PNUD a établi quatre centres juridiques pour aider les femmes à accéder aux informations relatives à leurs droits, notamment dans les cas de violence domestique et de violence sexuelle. Dans le même temps, le PNUD a œuvré pour renforcer la présence de l'État dans les zones sujettes aux conflits en construisant 54 postes de police en 2011, en formant et en équipant les officiers de police et les juges, en ouvrant des routes pour faciliter la mobilité des forces chargées de l'application de la loi et en construisant des réservoirs d'eau pour prévenir les conflits liés à l'accès à l'eau.

À **Madagascar**, le PNUD a fourni un appui technique et financier au Ministère de la Justice afin que celui-ci parvienne à établir les cinq centres d'aide juridique pour les pauvres dans les districts d'Antananarivo, de Mananjary, de Manakara, de Farafangana et de Taolagnaro. Ces centres gratuits ont aidé à la résolution de conflits communautaires entre les groupes vulnérables en rassemblant les pièces justificatives nécessaires au renvoi des cas les plus importants devant les tribunaux locaux, qui ont jugé, au total, 2 000 affaires de ce type en 2011.

En **République démocratique du Congo**, le PNUD a collaboré avec le gouvernement japonais et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) pour former la police nationale, constituée de divers anciens groupes armés, afin de l'habiliter à protéger les civils et faire appliquer la loi. Depuis février 2010, 2 600 policiers ont suivi ces formations sur l'ensemble du territoire. En outre, un centre de formation situé dans la province Orientale a été réhabilité et peut désormais accueillir des centaines de policiers.

En **Sierra Leone** où la violence sexuelle et basée sur le genre (VSBG) est une question préoccupante, le PNUD a fourni un soutien financier et logistique aux tribunaux du samedi. Il s'agit de tribunaux siégeant le samedi, qui traitent en priorité les affaires liées aux violences faites aux femmes et qui ont été spécialement établis pour accélérer les processus judiciaires, et notamment pour rattraper le retard accumulé dans le traitement de 700 cas de VSBG non encore examinés. Initialement mise à l'essai dans la capitale Freetown, l'expérience des tribunaux du samedi s'est ensuite étendue à la ville de Makeni, au nord, qui détient le triste record du plus grand nombre de cas déclarés de viols et de violences basées sur le genre. Le PNUD a également formé la police de la Sierra Leone aux méthodes d'investigation appropriées pour les cas de VSBG. L'Organisation œuvre, de manière générale, pour renforcer les capacités des organes judiciaires nationaux et appuie la Commission nationale des droits de l'homme dans ce pays.

## Droits de l'homme

Le PNUD a joué un rôle important dans la promotion et la protection des droits de l'homme, tant au niveau régional qu'à l'échelon des pays. Forte d'une approche de la programmation du développement axée sur les droits de l'homme, l'Organisation œuvre pour le renforcement des institutions nationales susceptibles de promouvoir et protéger les droits de l'homme et aide les pays à s'engager dans les mécanismes nationaux et internationaux en faveur des droits de l'homme. Dans les seules régions d'Afrique de l'est et du sud, le PNUD soutient 11 institutions nationales pour les droits de l'homme, respectivement en **Érythrée**, en **Éthiopie**, au **Kenya**, au **Malawi**, en **Namibie**, en **Ouganda**, au **Rwanda**, au **Swaziland**, en **Tanzanie**, en **Zambie** et au **Zimbabwe**.

En outre, depuis 2008, le PNUD fournit une expertise technique à la Commission nationale des droits de l'homme en **Éthiopie** afin de l'habiliter à examiner les plaintes du public, surveiller les centres de détention, les prisons et les orphelinats, et conseiller le gouvernement sur les questions relatives aux droits de l'homme. Les citoyens peuvent directement accéder à la Commission via ses 6 bureaux et ses 120 centres d'aide juridique, qui dispensent des services juridiques gratuits à tous. Ces centres ont été fondés en partenariat avec des organisations de la société civile et des universités réparties sur l'ensemble du territoire. Ils sont habilités à assister la Commission en lui signalant les instances de violations des droits de l'homme. La Commission a assuré un suivi de 110 des 120 prisons que compte le pays et établi des rapports pour plaider en faveur de l'amélioration des conditions de détention dans les prisons auprès des autorités fédérales et régionales. Au cours des trois dernières années, l'institution a assuré la formation de dizaines de représentants issus de groupes religieux, de groupes de femmes et de jeunes, des médias et des instances électorales.





En outre, le PNUD a renforcé les capacités des gouvernements africains à appliquer leurs obligations au titre des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme. Au **Kenya**, au **Rwanda** et au **Mozambique**, le PNUD a aidé le gouvernement à entreprendre son premier Examen périodique universel (EPU), un processus qui implique l'examen des bilans de l'ensemble des 192 États membres de l'ONU en matière de respect des droits de l'homme une fois tous les quatre ans. Au **Mozambique**, 90 pour cent des recommandations préconisées dans le cadre de l'EPU ont été intégrées au Plan d'action national relatif aux droits de l'homme.

Au **Zimbabwe**, le PNUD a facilité les consultations nationales sur les droits de l'homme, en réunissant le gouvernement, les organisations de la société civile ainsi que d'autres parties prenantes clés dans le cadre du processus de l'EPU.

Les cadres normatifs internationaux et régionaux jouent un rôle essentiel dans la promotion et la protection des droits de l'homme. Le PNUD a appuyé la Commission de l'Union africaine dans le cadre de ses efforts visant à élaborer la Stratégie africaine des droits de l'homme (HRSA). Cette stratégie a pour objectif d'accélérer la promotion et la protection des droits de l'homme à l'échelle de l'Afrique par le biais des différents organes de l'UA. En outre, le PNUD a collaboré avec la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) pour la conceptualisation et l'élaboration de plusieurs instruments normatifs, dont le Protocole sur la bonne gouvernance de la CEA et le Projet de lois pour la Communauté d'Afrique de l'Est.

## Promotion des connaissances et mise en commun des meilleures pratiques en matière de gouvernance

Le PNUD et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA) collaborent à la préparation de la troisième édition du Rapport sur la gouvernance en Afrique (RGA III), une publication biannuelle destinée à l'évaluation et au suivi des progrès accomplis dans les pays africains dans la réalisation des objectifs de bonne gouvernance. En outre, les deux parties sont actuellement engagées dans les travaux préparatoires du huitième Forum africain sur la gouvernance, un événement annuel qui rassemble des représentants de tous les pays africains, qui se réunissent pour discuter des défis majeurs dans le domaine de la gouvernance démocratique.

Le Rapport sur la gouvernance en Afrique, dans ses différentes éditions, sert de matériau de référence au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), à la fois pour les auto-évaluations par les pays et les Missions d'examen de pays. De plus, le cinquième Forum africain sur la gouvernance, qui s'est déroulé à Kigali en 2008, avait abouti à la décision prise par le leadership politique du MAEP de revoir et de mieux rationaliser la méthodologie et les instruments utilisés. Il convient de préciser que le PNUD fournit à cet effet une assistance financière et technique au MAEP.

Reconnaissant le défi que représente la promotion de l'inclusion et de la participation dans les élections africaines prévues cette année, les éditions 2012 du Rapport sur la gouvernance en Afrique et du Forum africain sur la gouvernance ont adopté le thème suivant : Démocratie, Élections et gestion de la diversité en Afrique. ●



Burundi : dans le cadre du soutien du PNUD au processus électoral de 2010, un programme parrainé par l'Organisation a fourni des cartes nationales d'identité à près d'un million de citoyens. (Photo : PNUD Burundi)







*Au service  
des peuples  
et des nations*

**Programme des Nations Unies pour le développement**

Bureau régional pour l'Afrique  
One United Nations Plaza  
New York, NY, 10017 USA  
Tél. : +1 212 906 5081

**Pour en savoir plus : [www.undp.org/africa](http://www.undp.org/africa)**

*Copyright 2012, PNUD. Photo de couverture : Une femme dépose son bulletin de vote dans un bureau de vote à Bondoukou lors des élections législatives en Côte d'Ivoire. Crédit : UN Photo/Hien Macline*